

Assurance-maladie : le gouvernement manoeuvre !

Dans son intervention au journal télévisé de TF1 de lundi soir, Philippe Douste-Blazy a une nouvelle fois mis l'accent sur les problèmes financiers du système, le mot "faillite" ayant même été employé.

Rappelons pourtant que la France n'arrive qu'au 9ème rang de l'union européenne et au 11ème rang des pays de l'OCDE en matière de croissance des dépenses de santé. Le déficit est dû avant tout à une insuffisance de ressources nécessaires pour faire fonctionner correctement notre système de santé. Ce manque de ressources est lui-même d'abord dû à un ralentissement des recettes, contrecoup de la croissance du chômage.

De plus, il faut remarquer que le montant des exonérations de cotisations patronales non compensées par l'Etat s'élève à plus de 2 milliards d'euros. L'Etat doit par ailleurs plus de 4 milliards aux caisses de la sécurité sociale, les dettes patronales s'élevant à près de 2 milliards. Enfin, les employeurs déclarent de moins en moins les accidents du travail et les maladies professionnelles, ce qui correspond à un manque à gagner de plusieurs milliards d'euros pour la Sécurité sociale. Le gouvernement et le patronat ont donc une responsabilité non négligeable dans le déficit. On voit donc que si les problèmes financiers existent, ils n'ont pas de caractère dramatique.

Au-delà, l'insistance mise sur les problèmes financiers aurait dû aboutir à l'annonce de mesures permettant d'y faire face. Or force est de constater que les annonces faites par le ministre, si elles semblent de bon sens, ne sont en rien susceptibles de répondre à la présentation alarmiste des faits. L'annonce de mise en place d'un dossier médical et de bonnes règles de pratiques médicales, dont il faudra vérifier qu'elles ne soient pas surdéterminées par de stricts éléments comptables, la lutte contre les fraudes et les dérives, dont le ministre lui-même a reconnu qu'elles n'étaient pas responsables du déficit, ne règlent aucun problème.

Dans ce cadre, il est significatif que le ministre ne dise pas un mot sur la néces-

sité d'une nouvelle politique du médicament alors qu'il est de notoriété publique que l'assurance-maladie sert de vache à lait à l'industrie pharmaceutique. De même, rien n'est dit sur la nécessaire action pour réduire les inégalités sociales et géographiques en matière d'accès aux soins et sur la nécessité d'agir sur les déterminants sociaux de la maladie par une politique de prévention audacieuse. Le ministre qui a réaffirmé son opposition à une médecine à deux vitesses, n'a évidemment pas rapporté les mesures prises par le gouvernement Raffarin II qui vont justement aggraver les inégalités en matière de santé.

Enfin, s'il a annoncé un nouveau mode de gestion de l'assurance-maladie, il n'a rien dévoilé de son contenu. Tout porte cependant à croire qu'il s'agirait d'y associer étroitement les complémentaires, mutuelles et assureurs privés. Cela reviendrait, en faisant entrer le loup dans la bergerie, à changer de système sans le dire en donnant une place décisive aux complémentaires au détriment de la couverture obligatoire.

Le gouvernement avance masqué. Il retarde l'annonce de ses mesures. Il est aujourd'hui nécessaire que la société se mobilise pour pouvoir peser sur les décisions à venir. Pour l'Union syndicale G10 Solidaires, il est urgent d'agir afin que l'avenir de l'assurance-maladie ne soit pas décidé dans des tractations dont nos concitoyens seront exclus. C'est pourquoi l'Union syndicale G10 Solidaires a répondu favorablement à la proposition de la CGT d'une journée nationale de manifestations dans toute la France début juin. Il s'agit maintenant de créer les conditions du rassemblement le plus unitaire possible pour que cette journée soit un succès permettant d'imposer le maintien et l'amélioration d'une Sécurité sociale solidaire.

Le 4 mai 2004